

## PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES

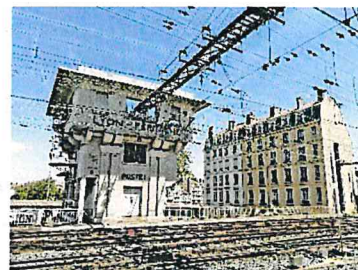
(article L621-30 du code du patrimoine)

### Poste Perrache n°1

Monument historique inscrit le 23 mars 2023

Quai Rambaud, 69002 LYON

### RAPPORT DE PRÉSENTATION



#### 1) Localisation

Le poste Perrache n°1 se situe sur une pile du viaduc ferroviaire de la Quarantaine dans le 2<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon. Sa fonction lui fait bénéficier d'un emplacement au cœur d'un nœud de voies de communication d'une grande importance, entre la gare de Perrache (première gare lyonnaise) et le tunnel de l'autoroute A6, en surplomb de la Saône.

#### 2) Historique et description

Le poste Perrache n°1 est inscrit au titre des monuments historiques en intégralité, avec l'ensemble de ses installations électriques qu'il contient.

Cet exemple du patrimoine ferroviaire lyonnais est conçu en 1928 dans le cadre de l'accroissement des lignes de la société P.L.M., pour une mise en marche en 1930. Sa technologie par électromagnétisme à poignées d'itinéraires permet de moderniser l'équipement qui ne commandait autrefois que la partie ouest de la gare. Le poste n°1 est agrandi et adapté en 1952, simultanément à l'électrification de la ligne Paris-Lyon, et pour faire face à l'augmentation constante du trafic ferroviaire. Le poste n°1 est désaffecté en 2016, un poste d'aiguillage informatique ayant pris le relai au niveau de la gare ferroviaire de Jean Macé, dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement.

Le poste Perrache n°1 est équipé d'une installation technique compacte de style Thomson-Houston. Il est construit en moellons et pierre de taille pour les étages inférieurs, ainsi qu'en béton armé pour les étages supérieurs. L'édifice est construit sur un soubassement en pierre, son style mêlant le classique et l'art déco par la présence de chaînages d'angles, mais également de consoles et de pilastres surmontés de chapiteaux dans l'élévation. Le poste est édifié sur cinq niveaux abritant différents locaux et fonctions.


#### 3) Enjeux de protection : justification du périmètre délimité des abords

La proposition de périmètre délimité des abords s'appuie sur les points suivants :

Le poste Perrache n°1 se situe dans le périmètre délimité des abords de l'Hôtel Terminus, inscrit puis classé au titre des monuments historiques. Cet édifice et ses abords sont également très liés au patrimoine ferroviaire lyonnais, et forment d'ores et déjà un écrin historique de qualité. Ainsi, il est proposé que le PDA du poste Perrache n°1 suive le tracé de celui de l'Hôtel Terminus.

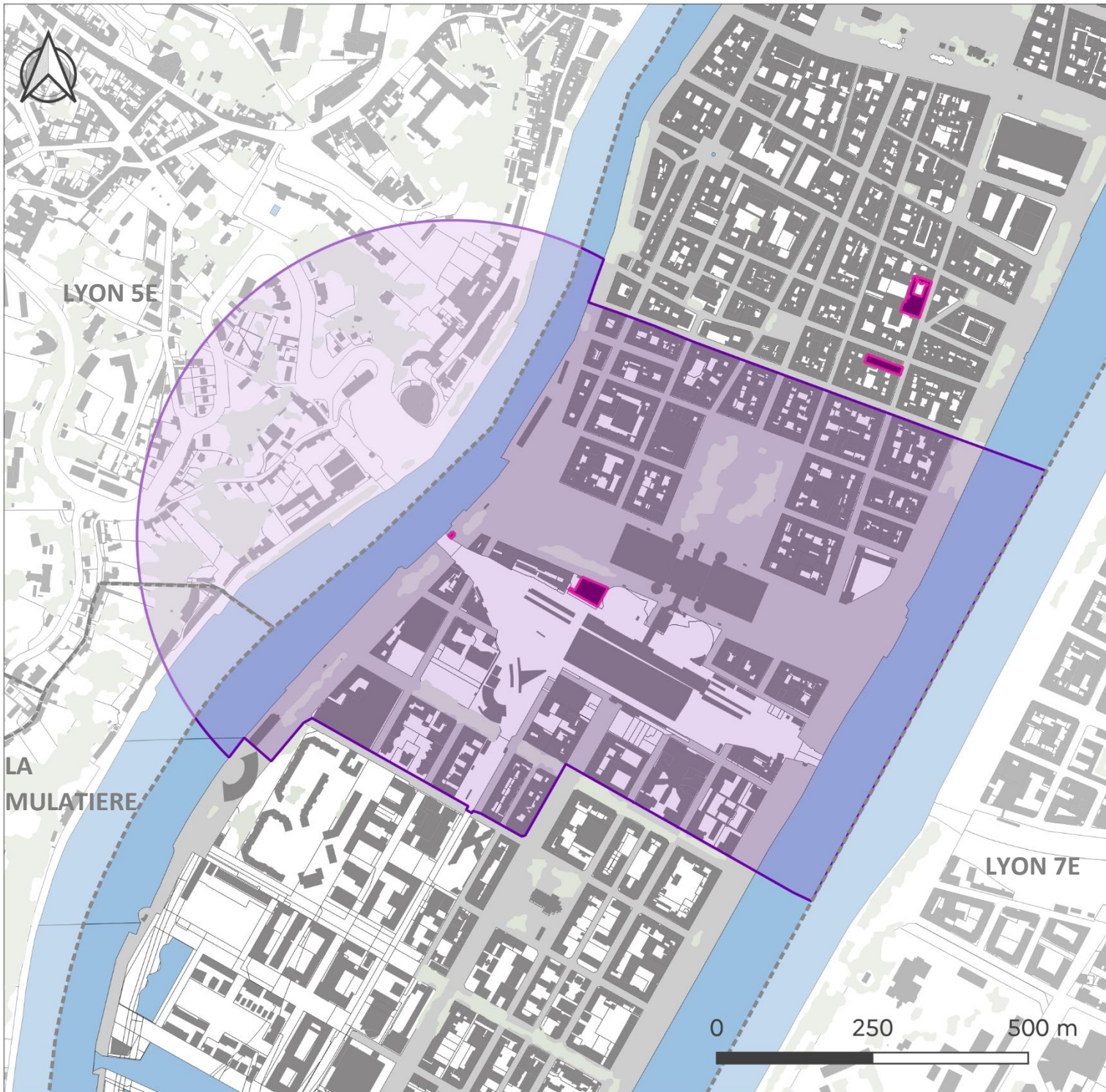
La limite sud-ouest du PDA est étendue sur les trois îlots entre le cours Suchet, la rue Bichat et la rue Gilbert. Ces îlots, donnent directement sur l'ancienne rotonde ferroviaire de Perrache présentant un intérêt historique fort. De plus, ils possèdent des caractéristiques architecturales du début du XX<sup>ème</sup> siècle, entretenant ainsi une co-sensibilité avec les monuments historiques.

De la même façon, le PDA du poste d'aiguillage s'étend davantage au nord-ouest et propose de conserver le tracé du périmètre de 500 mètres initial. De cette manière, le cône de vue remarquable du MH sur la rive opposée est préservé, et inclut dorénavant les secteurs bâtis longeant la montée de Choulans ainsi que l'établissement scolaire Don Bosco, qui présente des qualités architecturales à préserver.

  
L'architecte des bâtiments de France,

Christophe MARGUERON







## PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES NOUVEAU PÉRIMÈTRE

### POSTE PERRACHE N°1

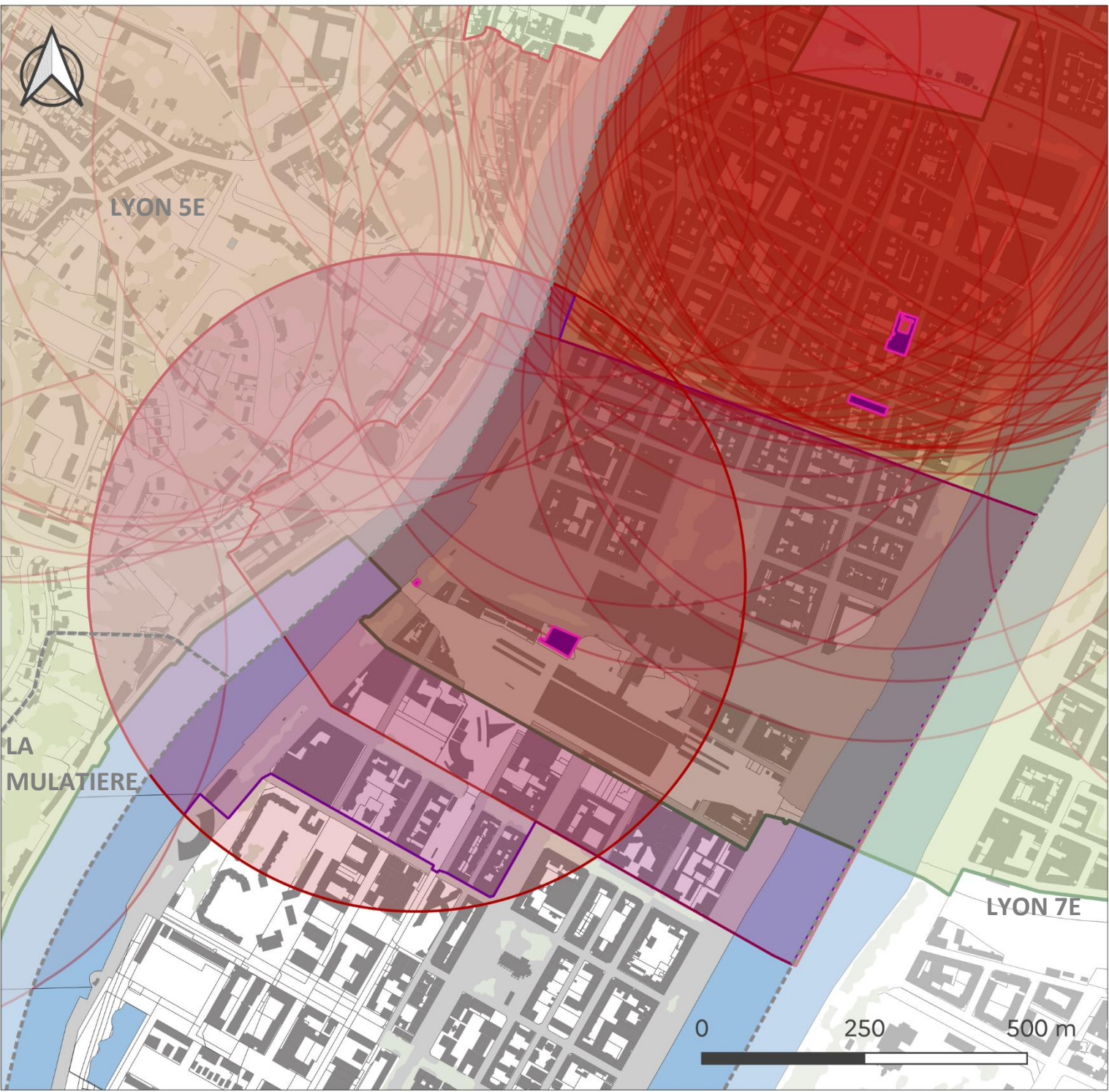
Quai Rambaud, 69002 LYON

Monument historique inscrit le 23 mars 2023

### LÉGENDE

-  Proposition de périmètre délimité des abords
-  MH inscrit









**PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS  
 DES MONUMENTS HISTORIQUES  
 TOUTES PROTECTIONS**

**POSTE PERRACHE N°1**  
 Quai Rambaud, 69002 LYON  
 Monument historique inscrit le 23 mars 2023

**LÉGENDE**

-  Proposition de périmètre délimité des abords
-  Périmètre de protection des 500 mètres
-  MH inscrit
-  Site inscrit